

Gervais Carpin

# Le Réseau du Canada

Étude du mode migratoire de la France  
vers la Nouvelle-France (1628-1662)



SEPTENTRION



Presses de l'Université de Paris-Sorbonne

Extrait de la publication





LE RÉSEAU DU CANADA



Gervais Carpin

# LE RÉSEAU DU CANADA

Étude du mode migratoire de la France  
vers la Nouvelle-France (1628-1662)



SEPTENTRION



PRESSES DE L'UNIVERSITÉ PARIS-SORBONNE

Les éditions du Septentrion remercient le Conseil des Arts du Canada et la Société de développement des entreprises culturelles du Québec (SODEC) pour le soutien accordé à leur programme d'édition, ainsi que le gouvernement du Québec pour son Programme de crédit d'impôt pour l'édition de livres. Nous reconnaissons également l'aide financière du gouvernement du Canada par l'entremise du Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition (PADIÉ) pour nos activités d'édition.

Cet ouvrage a été publié grâce à une subvention de la Fédération canadienne des sciences humaines et sociales, dont les fonds proviennent du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

Mise en pages et maquette de couverture : Gilles Herman

Révision : Solange Deschênes

Illustration de couverture : Vitrail de l'église de Tourouvre par Lorin, 1892.

Si vous désirez être tenus au courant des publications des  
ÉDITIONS DU SEPTENTRION,  
vous pouvez nous écrire au  
1300, av. Maguire, Sillery (Québec) G1T 1Z3  
par télécopieur (418) 527-4978 ou  
consulter notre site Internet  
[www.septentrion.qc.ca](http://www.septentrion.qc.ca)

Avertissement : conscient des règles d'orthographe aujourd'hui en vigueur et à l'encontre de ces règles, l'auteur a préféré conserver la forme ancienne quand il écrit le nom de la Compagnie de la Nouvelle France sans trait d'union.

© Les éditions du Septentrion  
1300, avenue Maguire  
Sillery (Québec)  
G1T 1Z3  
ISBN 2-89448-197-7

Diffusion au Canada :  
Diffusion Dimedia  
539, boul. Lebeau  
Saint-Laurent (Québec)  
H4N 1S2

Dépôt légal – 3<sup>e</sup> trimestre 2001  
Bibliothèque nationale du Québec

Presses de l'Université Paris-Sorbonne  
18, rue de la Sorbonne  
75005 Paris  
ISBN 2-84050-207-0

Diffusion en Europe :  
Librairie du Québec  
30, rue Gay-Lussac  
75005 Paris

CID  
131, boulevard Saint-Michel  
75005 Paris

## TABLE DES CARTES

- Carte 1, p. 92 : Localisation des 66 adresses connues d'associés parisiens
- Carte 2, p. 141 : Principaux postes, forts et habitations de la Nouvelle-France de 1628 à 1662
- Carte 3, p. 223 : Lieux d'origine des recrutés de La Flèche pour Montréal en 1653
- Carte 4, p. 232 : Premières concessions en seigneurie sur la côte atlantique de la Nouvelle-France (1632-1636)
- Carte 5, p. 291 : Représentation de la densité de 543 engagés de La Rochelle en fonction de leurs lieux de provenance et en relation avec leur éloignement de La Rochelle
- Carte 6, p. 295 : Localités déclarées par 229 engagés de La Rochelle dans un rayon de 40 kilomètres autour du port de La Rochelle
- Carte 7, p. 319 : Lieux d'origine des 270 émigrants identifiés provenant du Perche ou intégrés à un des pôles d'attraction percheros
- Carte 8, p. 337 : Lieux d'origine inscrits sur les 41 contrats d'engagement signés à Tourouvre entre 1646 et 1641
- Carte 9, p. 339 : Paroisse de Tourouvre. Le bourg et les hameaux ayant fourni des émigrants

## TABLE DES TABLEAUX

- Tableau 1, p. 33 : Distribution des émigrants vers le golfe du Saint-Laurent et la côte atlantique selon les ports d'embarquement, les années et les destinations
- Tableau 2, p. 34 : Distribution des émigrants vers la vallée du Saint-Laurent selon les ports d'embarquement et les années
- Tableau 3, p. 36 : Tableau comparatif entre le tonnage d'un navire et son équipage ainsi que la mention des passagers transportés
- Tableau 4, p. 38 : Évaluation minimale du nombre de navires qui partent de France pour ravitailler chaque destination
- Tableau 5, p. 148 : Modèle des coûts de recrutement assumés par la Compagnie entre 1633 et 1637
- Tableau 6, p. 277 : Distribution annuelle et par destination des contrats d'engagements retrouvés chez les notaires rochelais
- Tableau 7, p. 312 : Engagés ayant signé une procuration à leur femme avant de s'embarquer
- Tableau 8, p. 327 : Représentation de la place des familles

## TABLE DES FIGURES

Figure 1, p. 102 : Les financiers en réseau

Figure 2, p. 230 : Représentation des liens connus entre les 8 familles d'émigrants autonomes de Marans en 1659

Figure 3, p. 343 : Exemple de liens familiaux et sociaux entre des familles de la région de Mortagne et de Tourouvre

## SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AD	Archives départementales
AE	Affaires étrangères
AN	Archives nationales (Paris)
ANC	Archives nationales du Canada (Ottawa)
ANQ	Archives nationales du Québec (Québec)
ASQ	Archives du Séminaire de Québec
BM	Bibliothèque municipale
BN	Bibliothèque nationale (Paris)
Correspondance	<i>Marie de l'Incarnation, ursuline</i> (Dom Guy Oury)
FF	Fonds français
HNF	<i>Histoire de la Nouvelle-France</i> (Marcel Trudel)
MNF	<i>Monumenta Novæ Franciæ</i> (Lucien Campeau)
MSRC	<i>Mémoires de la Société royale du Canada</i>
MSGCF	<i>Mémoires de la Société de généalogie canadienne-française</i>
NAF	Nouvelles acquisitions françaises
Œuvres	<i>Œuvres de Champlain</i> (Charles-Honoré Laverdière)
RAC	<i>Rapport sur les archives publiques du Canada</i>
RAPQ	<i>Rapport de l'archiviste de la Province de Québec</i>
RHAF	<i>Revue d'histoire de l'Amérique française</i>
RHCF	<i>Revue d'histoire des colonies françaises</i>



## PRÉFACE

**O**N POUVAIT, JUSQU'ICI, croire que l'histoire des débuts de la Nouvelle-France et de son peuplement — ce qui correspond à une première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle qui se prolonge jusqu'à la transformation par Louis XIV en province en 1663 — était connue, et qu'il n'y aurait plus à revoir que des secteurs précis ou des points de détail, même s'il reste encore à découvrir dans le domaine commercial. En dehors donc d'une nouvelle documentation, il paraissait difficile de rénover notre vision.

C'est pourtant ce que vient de faire Gervais Carpin, avec une très réelle réussite et beaucoup de talent. En effet, pour la plupart des lecteurs du présent ouvrage, l'éclairage qu'il apporte paraîtra très neuf et à coup sûr très suggestif.

Son but a été de comprendre « le mode migratoire » qui a amené des Français dans la vallée du Saint-Laurent, en Acadie et dans leurs abords, et, pour cela, il a fait appel à la notion de réseau, ce qui est essentiel pour comprendre « les chemins de la migration<sup>1</sup> », même si on ne l'a pas suffisamment exploitée jusqu'ici. Certes, en dehors des migrations forcées — et parfois même pour celles-ci — il y a une part de hasard dans les déplacements humains. Mais, d'un côté, certains d'entre eux sont largement, voire totalement régulés, ordonnés, comme on le sait depuis longtemps pour les migrations saisonnières et temporaires<sup>2</sup>. Et, d'un autre côté, toute étude de groupes de migrants montre, non seulement qu'ils se déplacent en fonction de mécanismes que l'on peut identifier, mais encore que leurs relations — par exemple, des amis ou parents qui se sont déjà déplacés — guident leurs mouvements; ils empruntent des circuits qu'ils connaissent au moins en partie car ils ont été déjà balisés pour eux, et si ces sentiers paraissent parfois invisibles, c'est parce que les chercheurs n'ont pas su les faire apparaître jusqu'à présent<sup>3</sup>.

Dans le cas de la Nouvelle-France, Gervais Carpin nous invite à une définition beaucoup plus stricte du réseau. Il faut, pour le comprendre, revenir un instant sur l'histoire première de cette implantation française. Même si Champlain a formulé très tôt des plans de

colonisation et de peuplement, en réalité, jusqu'aux années 1630, il n'y a à Québec qu'un comptoir de fourrures auquel seules les vues — parfois excessivement grandioses — de son fondateur et la venue de religieux pour évangéliser les Indiens donnent quelque ampleur. C'est si peu de chose que le coup de main des frères Kirke, en 1628-1629, suffit à le faire passer un moment sous emprise anglaise.

C'est Richelieu qui a tout modifié en décidant la mise sur pied, en 1627, de la « Compagnie de la Nouvelle France », appelée aussi souvent des « Cent-Associés ». Dans le contexte « d'une intense période de réorganisation du commerce et de la marine », il lui a assigné comme mission d'assurer notre commerce en Amérique du Nord, de le développer et de lui donner des bases solides. Dans ce but, écrit à nouveau Gervais Carpin, ses directives ont mis l'accent sur le « peuplement [qui] était le principal, et même l'unique mandat » de cette nouvelle compagnie, dont l'intendant était Jean de Lauson, une créature du cardinal. L'obligation principale qui était assignée à la compagnie était de faire passer 4000 hommes et femmes en Nouvelle-France en quinze ans... et d'entretenir, également pendant quinze ans, trois ecclésiastiques par îlot français de peuplement.

Ce n'était pas un objectif insurmontable; il ne fut néanmoins pas atteint, par la suite de diverses circonstances, parmi lesquelles la guerre de Trente Ans a joué un rôle considérable, puisque dès 1632 Richelieu ne s'intéressera plus que médiocrement aux activités de la Compagnie. On a donc en général tendance à juger son rôle de façon très critique, en oubliant qu'elle a permis le premier véritable développement de la colonie des rives du Saint-Laurent et que, finalement, entre 1628 et 1662, il y a eu au moins 4050 départs pour le Canada à partir de La Rochelle, et 2650 à partir de Dieppe. L'avoir mis en valeur est un premier apport du livre de Gervais Carpin.

En fait, par suite de ses difficultés financières, la Compagnie fut obligée de « déléguer certains de ses pouvoirs et privilèges à des individus ou à des sociétés », et d'admettre d'autres intervenants, ce qui fut le cas pour l'Acadie et l'île du Cap-Breton, mais ce qui permit aussi l'intervention des ordres religieux et des milieux catholiques: voir les débuts de Ville-Marie— Montréal. Il y eut donc finalement — ce qu'on avait pas suffisamment bien compris jusqu'ici — plusieurs recruteurs, mais seulement deux ports d'embarquement importants, comme nous venons de le voir.

On a ainsi à la fois un recrutement limité et réel effort de peuplement, qu'on n'a sans doute pas apprécié à sa juste valeur car le chiffre de 7000 départs proposé par Gervais Carpin pour cette première période — ce qui est loin d'être médiocre — a été rarement pris en considération, d'une manière ou d'une autre. Le recrutement a eu lieu, mais en fonction des moyens. Et c'est pour cela que, sur ce nombre, on a eu une majorité de séjours de durée limitée, les engagés ayant été alors les plus nombreux, et de loin, parmi les Français passés en Amérique du Nord. En fait, peu de colons étaient attirés par les rives du Saint-Laurent ou par l'Acadie, dont les fourrures restaient la principale ressource. D'où la nécessité d'un recrutement, et un recours aux engagés beaucoup plus général qu'on ne l'a cru.

Le gros handicap de la Compagnie de la Nouvelle France fut financier: dès 1630, elle était « financièrement à bout de souffle », ce qui ne lui permit pas d'atteindre ses objectifs

initiaux. Ayant peu de colons pour « peupler son territoire seigneurial, la vallée du Saint-Laurent », la Compagnie n'avait ni d'importants moyens ni de gros besoins. Dans ce contexte, le recours aux engagés était la bonne solution.

Il reste à voir comment s'opéra ce recrutement et qui furent les recrutés. La Compagnie agit à partir de deux ports d'embarquement: Dieppe et surtout La Rochelle, grâce à deux de ses associés, Antoine Cheffault et Jean Rozée. L'île du Cap-Breton et l'Acadie eurent leur recrutement particulier. Mais il est difficile de connaître dans le détail les émigrants, faute de documentation. C'est donc à partir du mouvement des navires que Gervais Carpin a proposé des chiffres globaux, dont on peut penser que non seulement ils nous donnent un ordre de grandeur très précieux, mais encore qu'ils ne seront guère modifiés dans l'avenir. Son ingéniosité est souvent grande; elle n'est jamais aventurée, comme le montre la belle étude des embarquements de 1628, 1629 et 1630.

Par ailleurs, chaque fois que c'est possible, il n'hésite pas à aller dans le détail: il en va ainsi pour l'étude du recrutement percheron par Robert Giffard et par les frères Juchereau. Ou encore, et surtout, car c'est tout à fait neuf, l'étude des 529 contrats d'engagement rochelais que nous conservons. Ils relèvent pour l'essentiel d'une nouvelle population catholique venue dans la ville après le siège. Mais, en fait — et ce n'était pas attendu *a priori* —, ils peuvent être analysés par ailleurs comme un mouvement migratoire presque classique. Parmi eux, la ville et ses environs immédiats tiennent la première place: 40,6 %; puis vient l'arrière-pays, le reste relevant d'origines très dispersées, qui montrent néanmoins une nette prépondérance des vallées de la Loire et de la Seine et d'une diagonale passant par le Perche, qui les unit. Il y a parmi eux une majorité de ruraux par l'origine, mais pas forcément par le lieu de résidence. Leur recrutement permet de répondre aux besoins en artisans et en ouvriers agricoles, ce qui paraît avoir été fait convenablement. On notera à ce propos, parce que c'est trop souvent oublié, qu'en 1667 on trouve 600 domestiques en Nouvelle-France, dont une majorité de travailleurs ruraux.

L'origine de la majorité des émigrants est rurale; elle l'est d'autant plus que ceux qui se disent originaires d'une ville y résident certes mais n'y sont pas nés. Par rapport aux besoins en artisans et en travailleurs agricoles, ce qui est important, c'est que Gervais Carpin souligne que le recrutement a permis d'y répondre, donc qu'il a été fait très convenablement. Il met en valeur le lien entre l'immigration réduite, le lent développement de la population, et l'incapacité de la Compagnie et des premiers seigneurs à accélérer la colonisation des rives du Saint-Laurent.

Il reste que ce recrutement a été d'une ampleur réduite, surtout lorsqu'on fait la comparaison avec les données anglaises. Gervais Carpin souligne qu'enserré au départ dans un projet étatique, mais n'ayant jamais bénéficié d'un financement public important, ce recrutement ne pouvait guère aller au-delà, et c'est bien pourquoi il n'y a finalement que peu de « pionniers<sup>4</sup> » qui viennent entre 1628 et 1662. Ainsi Gervais Carpin à la fois renouvelle notre approche démographique de la Nouvelle-France mais aussi la vision que nous avons de la Compagnie créée par Richelieu. Tout juste peut-on se demander s'il ne faudrait pas accorder davantage de place aux milieux catholiques et pousser davantage

l'étude de leur réseau, dont l'importance ne se mesure pas simplement par le nombre d'émigrants.

Cette nuance exceptée, l'étude proposée est donc très fouillée, tout comme est neuf l'éclairage qu'elle apporte. Certes, Gervais Carpin n'utilise que rarement des documents inédits: pour l'essentiel, sa base de données était déjà connue. Ce qu'il nous a proposé, c'est une lecture nouvelle, appliquant une approche inhabituelle jusqu'ici, et c'est justement ce qui fait le prix de son travail. L'étude des engagés rochelais en fournit un bon exemple. On connaît depuis un demi-siècle l'oeuvre pionnière de Gabriel Debien qui nous a donné une liste de ces engagés, identifié des recruteurs et précisé les conditions de recrutement. Antoine Cheffault est donc déjà connu, tout comme la prépondérance, quant aux origines, de La Rochelle et de son arrière-pays; il a aussi situé ces départs dans un mouvement plus général puisque celui-ci a également concerné les Antilles<sup>5</sup>.

Aux 487 contrats déjà donnés par Gabriel Debien, Gervais Carpin a pu en ajouter 42, ce qui complète l'importante lacune des années 1635-1641. D'une part, il a pu intégrer des travaux plus récents, comme la thèse de Louis Pérouas<sup>6</sup>. D'autre part, il a repris la documentation en se livrant à une analyse migratoire complète. Le résultat est un regard nouveau qui, sans faire oublier l'apport fondamental de Gabriel Debien, nous donne une étude qui ne sera certainement pas dépassée, même si de micro-recherches sur les individus et les familles sont nécessaires et pourront apporter de très utiles données<sup>7</sup>.

Pour être davantage liée aux travaux antérieurs, notamment de Françoise Montagne et Hubert Charbonneau, l'analyse de l'émigration percheronne et de l'action remarquable comme recruteurs de Giffard et des Juchereau intègre les données dans les perspectives ouvertes par la progression des études migratoires.

Mais il convient maintenant de laisser le lecteur entrer directement en contact avec le texte de Gervais Carpin auquel l'utilisation des recherches menées dans le domaine migratoire depuis une trentaine d'années a permis de reprendre un corpus et des analyses déjà connues pour nous les présenter d'une autre manière. Ce faisant, il a enrichi, élargi et renouvelé nos perspectives. Le présent ouvrage est donc désormais indispensable pour qui veut connaître l'histoire de la Nouvelle-France avant 1663. Il est à la fois passionnant et excellent.

Recteur J.-P. Poussou  
professeur en Sorbonne  
ancien président de l'Université Paris-Sorbonne

## NOTES

1. Y. Landry *et al.* (dir.) *Les chemins de la migration en Belgique et au Québec du XVII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*. Louvain-la-Neuve, 1995.
2. Voir en particulier les travaux d'A. Poitrineau, notamment *Les Espagnols d'Auvergne et du Limousin du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle*. Aurillac, Malroux-Mazel, 1985. Les déplacements vers l'Espagne sont totalement organisés. Il en va de même pour les maçons limousins qui vont travailler dans les grandes villes aux XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles: voir par exemple M. Nadaud, *Mémoires de Léonard, ancien garçon maçon*, éd. M. Agulhon, Paris, Hachette, 1976.
3. Voir, par exemple, C. J. Houston et W. J. Smyth, *Irish Emigration and Canadian Settlement: Patterns, Links and Letters*, Toronto, University of Toronto Press, 1990; D. Fitzpatrick, *Oceans of Consolation: Personal Accounts of Irish Migration to Australia*, Ithaca et London, Cornell University Press, 1994; Ph. Roudié, « Bordeaux, port d'émigration lointaine (1865-1918) », *Revue historique de Bordeaux*, t. 3, 1983-1984; G. de Monsebernard, « Contribution à l'étude de l'émigration gersoise en Amérique au XIX<sup>e</sup> siècle: le cas d'Estampes-Castelfranc, dans le canton de Miélan », *Bulletin de la Société historique, archéologique et scientifique du Gers*, 1993, 1.
4. Les « pionniers » sont ceux qui se sont installés au Canada et qui y ont fondé une famille. Leur descendance constitue encore la majeure partie de la population du Québec.
5. G. Debien, « Engagés pour le Canada au XVII<sup>e</sup> siècle vus de La Rochelle », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, t. 6, 1952, p. 177-233 et 374-407.
6. L. Pérouas, *Le diocèse de La Rochelle de 1648 à 1725: sociologie et pastorale*, Paris, SEVPEN, 1966.
7. En n'oubliant pas qu'il s'agit ici du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, période pour laquelle les reconstitutions d'histoire familiale des gens ordinaires sont difficiles à mener, à cause des lacunes documentaires.



## INTRODUCTION

**E**N 1671, LE RELIGIEUX CORDELIER LAURENT MOLINS se rendait dans les maisons des colons acadiens de la région de Port-Royal pour recenser la population alors que cette partie de l'Acadie venait d'être restituée à la France après 17 ans d'occupation anglaise. Dans une des fermes, il nota que 5 arpents de terres étaient labourables<sup>1</sup> et que le troupeau était composé de 10 bêtes à cornes et de 4 brebis. Exploitation moyenne dans cette partie de la Nouvelle-France où les meilleures fermes avaient une vingtaine d'arpents de terres labourables, une trentaine de bêtes à cornes et une vingtaine de brebis. Une Acadie moins portée sur la culture des blés que la vallée du Saint-Laurent, mais proportionnellement plus riche en bétail. Cette ferme était la propriété de Vincent Brun, un laboureur de 60 ans, et de sa femme, Renée Brode, âgée de 55 ans. Le couple déclara avoir cinq enfants. Seuls, Bastien, un garçon de 15 ans, et sa sœur Marie, 12 ans, demeuraient avec eux. Les trois filles aînées, Madeleine, Andrée et Françoise, étaient mariées et vivaient sur des fermes proches de celle de leurs parents. Cette famille faisait partie des 59 familles qui s'étaient maintenues depuis 17 ans et même formées au fur et à mesure que les enfants grandissaient et devenaient en âge de se marier. Les deux filles aînées avaient été baptisées 25 et 26 ans auparavant dans le village de La Chaussée, proche de Loudun, en Poitou. Puis cette famille était venue s'établir en Acadie. Françoise, leur troisième fille, y était née en 1653. Entre la puînée et la cadette il y avait 6 ans d'écart, et entre les deux il dut y avoir d'autres naissances, enfants mort-nés ou décédés en bas âge. On ne sait s'ils furent conçus en France ou en Acadie, on ne sait pas non plus à quelle date la famille quitta la France; ce fut entre 1646 et 1653.

Ils avaient été placés sur le chemin de la Nouvelle-France, mais aucun document d'archives n'a été retrouvé pour nous en expliquer la façon. Dans leur cas, elle est facile à deviner, même si on ne peut pas en établir la preuve : leur village était situé à la limite de la seigneurie d'Aulnay, il en faisait même peut-être partie, et le seigneur était un certain Charles de Menou, sieur d'Aulnay, alors gouverneur et lieutenant général pour le roi de toute l'Acadie et même du golfe du Saint-Laurent, et, en outre, propriétaire de cette Acadie et seul concessionnaire de la traite des fourrures. C'est donc dans une de ses seigneuries américaines que la famille Brun allait refaire sa vie. Il serait étonnant que le tout ne soit pas lié, il n'y a pas de hasard, dit-on.

Le 16 mai 1642, dans l'après-midi, Gaspard Gamel se retrouvait dans l'étude du notaire royal Pierre Teuleron, à La Rochelle. Il se faisait engager pour trois ans par Antoine Cheffault, sieur de la Renardière, un des directeurs de la Compagnie de la Nouvelle France, pour aller servir dans la colonie. Antoine Cheffault signa le contrat, un certain Louis Gavin, présent, le signa également, les deux clerks et le notaire apposèrent enfin leur signature; Gamel avait déclaré ne pas savoir signer. Aussitôt après lui, Pierre Quatreux, qui attendait son tour, accepta de partir lui aussi pour Québec, à des conditions bien inférieures à celles de Gamel, c'est-à-dire pour un salaire de 60 livres tournois par an plutôt que les 140 livres accordées à celui qui le précédait; les mêmes personnes signèrent son contrat.

Ce n'est pas non plus par hasard si ces deux engagés se retrouvaient ensemble chez le notaire et, même, se suivaient pour leur inscription au registre. D'abord, tous deux étaient des matelots, faible coïncidence, mais ensuite tous deux étaient des Provençaux, Gamel ayant déclaré être natif du village de La Cadière, situé à une quinzaine de kilomètres à l'est de Toulon, et Quatreux, du lieu de Saint-Maximin, bourg à 35 kilomètres au nord de Toulon, et ayant précisé qu'il n'était que « de présent en cette ville ». Cheffault accepta de verser des avances : 75 livres pour Gamel et 30 livres pour Quatreux, mais à condition qu'ils se fassent cautionner par un tiers. Et tous deux se firent accompagner chez le notaire par Louis Gavin, marchand et courtier juré de La Rochelle, qui s'engagea à faire embarquer les deux matelots à la première réquisition ou alors à rendre les avances versées.

Comment, à leur tour, ces deux Provençaux avaient-ils été placés sur le chemin de la Nouvelle-France ? Mais aussi, que faisaient-ils à La Rochelle et quel lien les unissait à Louis Gavin ? Et nous poussons l'interrogation : comment Cheffault, avocat au Parlement de Paris, s'était-il retrouvé directeur de la Compagnie de la Nouvelle France et responsable de ses embarquements pendant douze ans ? Comment Charles de Menou avait-il lui-même été intégré un jour à l'aventure coloniale de l'Acadie ?

Le 31 janvier 1629, le Conseil du roi, sous sa forme de Conseil des finances, rendait un arrêt signé par les conseillers Michel de Marillac et Jean de Lauson. Dans leurs décisions, ils imposaient aux associés de la Compagnie de la Nouvelle France de verser entre les mains de son receveur, Thomas Bonneau, le second versement de leur part d'associés. Cet arrêt faisait suite à une requête des directeurs de la Compagnie en ce sens, conformément à leur délibération du 24 janvier. Par ailleurs, Jean de Lauson, l'un des conseillers, était alors l'intendant de la Compagnie, y représentant les intérêts du cardinal de Richelieu, responsable des affaires maritimes, du commerce et des colonies. Voilà donc une compagnie de commerce qui a le privilège de s'adresser directement au Conseil du roi pour faire pression sur ses propres associés et qui de plus obtient un arrêt dans un délai d'une semaine. Il s'agit d'un procédé qui, sans équivoque, est de nature politique plutôt que judiciaire. Le lien entre l'État et la Compagnie est à la fois fort et formel.

Tant la famille Brun, que Gaspard Gamel ou Pierre Quatreux se retrouvèrent dans cette Nouvelle-France qui était la propriété seigneuriale de cette compagnie à laquelle avait été confié le mandat de la peupler. Tant Cheffault que Menou participaient directement au processus organisationnel des recrutements, des passages et des installations de colons



dans la colonie : Cheffault pour le compte de la compagnie, Menou pour son propre compte. De plus ce dernier joua un rôle politique évident car, lorsqu'il spolia de ses droits cette compagnie en 1647, il était soutenu dans ses actions par deux des plus hauts personnages de l'État : la régente Anne d'Autriche et le chancelier Séguier.

Nous avons pris trois exemples montrant le côté humain : les recrutés ; le côté organisationnel : les recruteurs ; et le côté politique : la compagnie dans ses relations avec l'État, d'un tout qui était la fondation d'une colonie. C'est ce tout que nous reconnaissons comme un réseau, et son caractère de réseau influa de façon déterminante sur la nature et la quantité des émigrants vers la Nouvelle-France entre 1628 et 1662.

### QUELQUES MOTS SUR LE PLAN DE CET OUVRAGE

Nous avons établi un plan thématique en trois parties correspondant également à une chronologie, à une logique et à une hiérarchie, c'est-à-dire la conception et la mise en œuvre d'un projet politique (création de la Compagnie de la Nouvelle France), suivies de l'organisation administrative, financière et matérielle de ce projet (travail des recruteurs), se terminant sur l'analyse concrète de la mise en application du mandat contenu dans le projet (nature des recrutés). Cette approche a semblé la meilleure car les liens à établir par l'analyse du réseau ne sont pas seulement des liens de personnes, mais aussi des liens d'entraînement, des liens de cause à effet, le sujet de la troisième partie (le monde des recrutés) n'étant rendu possible que par l'existence de celui de la seconde partie (le monde des recruteurs), lui-même résultant de la première partie (la nécessité politique).

Hors parties, un chapitre préliminaire expose les points de méthode, résume le support théorique et présente les sources. Ces pages de ce qui est au départ une thèse de doctorat ne représentent pas un simple exercice académique, elles sont nécessaires à tout lecteur qui voudrait prendre la peine de valider la démarche, d'autant que le principal mobile de la publication de ce livre est d'offrir un outil pour la compréhension du passé. Ce chapitre préliminaire place également les éléments de justification d'une estimation du nombre d'émigrants et du nombre de navires qui assurèrent leur passage pendant 35 ans. Ce procédé nous a paru pertinent afin d'alléger la lecture et de donner au lecteur un ordre de grandeur du flux migratoire généré par le réseau.

La première partie est intitulée « Mise en œuvre politique du réseau : Richelieu et les associés de la Compagnie de la Nouvelle France ». Le chapitre premier installe le contexte politique d'où origine tout ce qui suit. Dès son arrivée aux affaires en 1624, Richelieu prit très rapidement le contrôle politique de la France. Puissance militaire continentale ou influence diplomatique étaient les ingrédients du relèvement de la France, mais l'étaient tout autant le commerce et la puissance sur mer, surtout dans un temps où Richelieu avouait lui-même que, sur mer, son pays ne recevait qu'humiliation sur humiliation. Et, dès la seconde moitié de 1625, « commerce et marine » occupèrent une place non négligeable dans sa stratégie de prise de pouvoir. Un de ses outils fut la mise sur pied de compagnies de commerce. Démarche ardue, controversée, plus politique qu'économique et heurtant de

front plusieurs intérêts en place; les résistances bretonnes aux premières tentatives de 1625-1626 et les inquiétudes des associés des compagnies quant aux réactions des Parlements en sont de beaux exemples.

Le chapitre II explique les rouages de la création de la Compagnie de la Nouvelle France qui doit être vue comme une étape du programme politique de Richelieu, alors que prosélytisme religieux ou même exploitation économique du territoire colonial représentent des moyens ou des conséquences, ou encore des prétextes, et surtout pas des causes de sa création. Il fallait concevoir son fonctionnement sans que l'État mette la main à la poche ni qu'il en perde le contrôle. Il fallait aussi à cette compagnie un mandat précis, qui fut un mandat unique : peupler, le peuplement étant alors vu comme le seul moyen de conserver et d'augmenter le territoire colonial — tous les rapports qui furent remis à Richelieu allaient dans ce sens.

Enfin, dans le chapitre III, le financement privé et le contrôle politique sur la compagnie apparaissent très clairement par l'analyse des motifs de participation des associés regroupés en trois catégories : créatures de Richelieu, financiers et marchands. Ils étaient étroitement reliés entre eux et participaient à plusieurs niveaux aux mécanismes financiers qui faisaient vivre l'État. Devenus membres d'un appareil dont l'action était encadrée par l'édit de 1628, ils étaient eux-mêmes liés par une convention qui limitait étroitement le pouvoir qu'ils avaient sur leurs propres investissements et les bénéfices éventuels.

La deuxième partie est intitulée « L'aspect organisationnel du réseau : les recruteurs ». De 1627 à 1662, seule la Compagnie de la Nouvelle France avait le droit de revendiquer à son profit le passage de tous les émigrants vers quelque destination que ce fut de son immense territoire seigneurial. Comme elle délégua beaucoup, comme de nombreux recruteurs se succédèrent pendant 30 ans, cette deuxième partie explique les réussites et les échecs financiers de ceux qui jouèrent ce rôle. Une fois de plus, la dimension politique a surgi, non plus comme un instrument de création mais plutôt comme un pouvoir de limitation et de spoliation. Les chapitres IV et V sont consacrés au travail de la Compagnie de la Nouvelle France agissant directement ou par l'intermédiaire de compagnies particulières dont les membres étaient aussi associés de la Compagnie générale. Ces chapitres parlent chacun d'une période, l'une stérile à cause d'événements incontrôlables, de 1628 à 1632, et l'autre productive, mais remplie de contraintes financières par suite de la faiblesse du soutien politique qui était censé agir en protecteur. Nous montrons comment la compagnie a dû adapter son travail aux conditions qui lui étaient imposées. Enfin, les chapitres VI, VII et VIII examinent le travail des individus et organismes recruteurs autorisés par la compagnie. Ils existèrent comme conséquence du lâchage politique et de la débâcle financière qui en avait découlé. La plupart des individus associés à ces organismes recruteurs étaient liés de diverses façons à la Compagnie générale, d'autres comme Charles de Menou ou la Communauté des habitants se rattachèrent plutôt à un nouveau pouvoir politique qui chercha à la spolier. Dans cette partie, on fait déjà le constat que toute la recherche des recrutés fut totalement subordonnée au problème du sous-financement des recruteurs.

La troisième et dernière partie s'intitule « L'objet du réseau : les recrutés ». Dans le réseau du Canada, le « castor » était un moyen de financement, non un mandat, les recrutés étaient le centre de toute cette organisation. Dans cette troisième partie, au chapitre IX, le recrutement à partir du port de La Rochelle (à défaut de pouvoir travailler sur Dieppe) est analysé par l'examen détaillé des 529 contrats d'engagements qui ont été signés chez des notaires de cette ville. Ces émigrants, des engagés, sont représentatifs de la majorité des passagers pour la Nouvelle-France de 1633 à 1662. Nous montrons dans ce chapitre un modèle de recrutement agissant sur des individus dont l'intérêt premier était le contrat de travail et non une réorganisation de leur vie. Dans le chapitre X, un type de recrutement *in situ*, c'est-à-dire un recrutement effectué dans le lieu d'origine du futur colon plutôt que dans le port d'embarquement, est observé. Il part d'une relation préexistante entre le recruteur et le bassin de recrutement, et même parfois d'une relation de parenté ou de connaissance entre les recruteurs et les recrutés. C'est un type de recrutement qui semblait devoir être privilégié à l'origine, car, quand on lit entre les lignes la convention des associés rédigée en mai 1627, on s'aperçoit qu'il avait été prévu que chacun des associés s'occuperait personnellement du recrutement, ce qui ne fut pas le cas.

Enfin, on trouvera en annexe une liste des associés de la Compagnie de la Nouvelle France qui n'avaient pas encore été reconnus comme tels, ou même repérés par l'historiographie, ainsi qu'un tableau statistique des feux employant des domestiques, tableau réalisé à partir des données des recensements de 1666 et 1667; puis, un autre tableau présentant, par année, la liste complète des engagés de La Rochelle et résumant l'ensemble des données contenues dans chaque contrat (un numéro fait référence à la liste de Debien et, pour les contrats qui n'ont pas été repérés par ce dernier, nous avons ajouté l'identité des notaires qui les rédigèrent et leur date) ; un dernier tableau mentionne les 267 Percherons que nous avons identifiés.



TROISIÈME PARTIE

L'Objet du réseau : les recrutés

CHAPITRE IX

Les engagés de La Rochelle	275
<i>Description physique des contrats</i>	279
<i>L'analyse des données des contrats</i>	283

CHAPITRE X

Le recrutement <i>in situ</i> vers la vallée du Saint-Laurent	317
<i>Robert Giffard, seigneur de Beauport</i>	320
<i>Les frères Juchereau</i>	330
<i>Les engagés et émigrants autonomes de Tourouvre et de ses environs</i>	335
<i>Le pôle Igé-Saint-Cosme</i>	342

CONCLUSION	345
------------	-----

NOTES	351
-------	-----

ANNEXE A	441
----------	-----

ANNEXE B	451
----------	-----

ANNEXE C	457
----------	-----

ANNEXE D	492
----------	-----

BIBLIOGRAPHIE	499
---------------	-----

INDEX	525
-------	-----

COMPOSÉ EN GARAMOND CORPS 10.5  
SELON UNE MAQUETTE RÉALISÉE PAR GILLES HERMAN  
ACHEVÉ D'IMPRIMER EN SEPTEMBRE 2001  
SUR LES PRESSES DE AGMV-MARQUIS  
À CAP-SAINT-IGNACE, QUÉBEC  
POUR LE COMPTE DE DENIS VAUGEOIS  
ÉDITEUR À L'ENSEIGNE DU SEPTENTRION.